

Trophées INPI DE L'INNOVATION 2008

Remise des prix nationaux 20 janvier 2009

Sommaire :

- Présentation des Trophées INPI de l'Innovation
- Présentation des lauréats
- Les membres du jury national
- L'INPI en bref

- Voyage dans l'innovation : le carnet INPI vu par *Thibierge & Comar*
- La remise de ces Trophées INPI 2008 : un événement éco-responsable.



Les Trophées INPI de l'Innovation

Les Trophées INPI de l'Innovation distinguent des PME-PMI pour leur politique en matière d'innovation et de propriété industrielle, ainsi que des organismes de recherche et laboratoires pour leur capacité à valoriser leur R&D grâce à la propriété industrielle.

Ces entreprises, issues de secteurs d'activité variés, et ces laboratoires contribuent activement au développement économique du pays.

Les PME qui inscrivent la propriété industrielle dans leur stratégie de développement ont de meilleures performances économiques que les autres. C'est cette dimension que l'INPI distingue chaque année à travers les Trophées de l'innovation.

Cette manifestation s'inscrit dans l'action du Gouvernement en faveur du soutien à l'innovation : les acteurs publics, nationaux et régionaux, se mobilisent auprès de l'Institut pour créer une réelle dynamique.

Au niveau régional, l'INPI sélectionne les lauréats régionaux en impliquant son réseau de partenaires : la Région, la CRCI, la Drire, la DDIRT, OSEO... Ce travail conjoint, mené par les acteurs du développement économique, conduit à une excellente qualité des entreprises et laboratoires sélectionnés, valorisant ainsi l'action de l'Etat au niveau local. La proximité avec les PME et le milieu de la recherche est essentielle pour la crédibilité de la manifestation.

Pour les lauréats, les Trophées représentent un véritable tremplin : ils sont identifiés par l'ensemble des acteurs locaux pouvant les soutenir dans leur développement, du conseil au financement, et bénéficient ainsi d'une visibilité accrue. On voit ainsi la complémentarité entre les différents acteurs, qui participent à l'émergence des « champions de demain » au travers de la valorisation du tissu industriel dans son ensemble.

Au niveau national, cette même dynamique se met en place. L'INPI s'appuie sur un jury composé de représentants du MEDEF, de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), du magazine l'Entreprise, de la Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI), de l'AFNOR, d'OSEO, de la Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services (DGCIS), de la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) et de deux anciens lauréats. En 2008, nous avons également accueilli au sein du jury : Croissance Plus, la CGPME, le Comité Richelieu, Valeo et HEC Start Up.

Que ce soit au niveau national ou régional, la cérémonie de remise des prix est une tribune pour les lauréats comme pour les partenaires. Elle met à l'honneur l'innovation, en tant que levier de croissance.

MECATHERM



FICHE D'IDENTITE

- **Adresse** : Rte du Maréchal de Lattre de Tassigny 67130 BAREMBACH
- **Nom du dirigeant** : Bernard ZORN, Président Directeur Général
- **Date de création** : décembre 1963
- **Forme juridique** : Société Anonyme
- **Chiffre d'affaires 2007** : 76 M€
- **Effectifs 2007** : 200 personnes
- **Web** : www.mecatherm.fr
- **Activité** : Conception, fabrication et installation des biens d'équipements pour la boulangerie industrielle

Le jury a apprécié les efforts d'investissements de MECATHERM liés à une politique de dépôts de brevets systématique dans tous les pays où il existe un marché potentiel confortant ainsi sa position de leader sur tous les marchés grâce au monopole d'exploitation conféré par les brevets déposés.

Leader mondial des lignes de production automatisées de produits de boulangerie

Leader mondial dans son secteur, la société MECATHERM est spécialiste en conception, fabrication et installation de machines et de lignes de production automatisée de produits de boulangerie, frais ou surgelés, pré-cuits ou cuits.

Une ligne de production automatique est composée de manière générale d'un ensemble de machines permettant la division et le façonnage de la pâte, d'une étuve de fermentation, d'un scarificateur automatique, d'un four de cuisson, d'un refroidisseur et d'un surgélateur.

Aujourd'hui, la gamme MECATHERM est constituée principalement de quatre types de lignes :

Lignes permettant la cuisson sur plaque :

- La ligne automatique STANDARD pour produits sur plaques 600x800 mm : il s'agit de la ligne d'entrée de gamme multi-produits et multi-process par excellence, offrant une grande souplesse d'exploitation pouvant aller jusqu'à 2500 baguettes par heure.
- La MEGALINE, davantage orientée vers la production de baguettes, petits pains, pièces de feuilletage, ciabattas, etc... est la référence en matière de fortes productions horaires dans la mesure où son débit peut atteindre jusqu'à 7500 baguettes par heure et sa capacité jusqu'à trois tonnes de pâte panifiée par heure.



Lignes permettant la cuisson sur sole :

- La ligne à soles avec four à pierre permet une cuisson traditionnelle de « produits d'artisan », sur soles en pierre, de manière complètement automatique. La ligne à soles pour produits cuits et précuits est idéale pour renouer avec la tradition.
- La nouvelle ligne comportant la diviseuse TraDivider et un Four Tunnel Mixte (FTM) à trois étages est destinée à une production automatique mixte sur plaques et sur soles. Son atout : un dispositif d'accélération de cuisson « ACS™ » breveté. Pour la première fois en boulangerie, un four a la capacité de cuire la sole des produits par convection et le haut et les flancs des produits exclusivement par rayonnement avec des temps de cuisson records, ce qui donne à la cuisson du pain ou de la viennoiserie une qualité « artisan » exceptionnelle.

Devenue spécialiste de la ligne à baguettes, MECATHERM a peu à peu diversifié ses process de fabrication permettant aujourd'hui à ses machines de fabriquer jusqu'à trois tonnes de produits par heure : baguettes, petits pains, viennoiseries, ciabattas, kaysers...

Un ingénieur au goût prononcé pour l'innovation

La Société MECATHERM a été fondée en 1963 par Monsieur René VOEGTLIN Ingénieur diplômé de l'INSA de Strasbourg. Après avoir exercé les fonctions de Directeur Technique puis Général au sein de la Société Bongard –spécialisée dans les fours de boulangerie pour artisans-, il fonde en décembre 1963, la Société MECATHERM à Barembach. Son goût pour l'innovation ainsi que sa passion pour la technique ont permis à MECATHERM d'accéder à la position de leader mondial qu'on lui connaît.

Monsieur VOEGTLIN restera actionnaire majoritaire après l'entrée en bourse de la Société en 1994, et jusqu'en 2003 où il cèdera ses parts à l'âge de 71 ans. Les fonctions de Président ont été transmises à Monsieur Bernard ZORN, entré en 1975 dans la société en qualité de Directeur Commercial.

Les grandes dates de développement de MECATHERM :

- 1963 : Création de la Société MECATHERM et du premier four tunnel à étages
- 1972 : Première ligne automatique avec étuve et four tunnel à étages
- 1985 : Première ligne automatique spécialisée pour le précuit surgelé
- 1995 : Invention du système modulaire
- 2000 : Développement du concept Megaline
- 2005 : Invention du premier Four Tunnel, Mixte sole/plaque avec dispositif ACS™ « Accélérateur de Cuisson de Sole »
- 2006 : Création de la nouvelle diviseuse volumétrique TraDivider

Une activité essentiellement tournée vers les marchés étrangers

La clientèle de MECATHERM est constituée par des industriels de l'agro-alimentaire. Ces industriels sont, dans la majorité des cas, spécialisés dans la boulangerie industrielle et multi-sites. Certaines de ces boulangeries sont de dimension internationale, mais MECATHERM compte aussi parmi ses clients les acteurs de la boulangerie industrielle régionale moyenne.

Leader mondial dans son secteur d'activité, MECATHERM poursuit sa croissance à l'international qui représente de manière récurrente plus de 80 % de son activité, atteignant 84,30 % en 2007.

MECATHERM intègre de nouveaux marchés émergents tels que la Chine, le continent africain, le Moyen-Orient etc...qui prennent de plus en plus d'importance au niveau de l'activité, à l'image de la République Démocratique du Congo qui représente déjà 7,15% de son chiffre d'affaires en 2007.

L'activité du Service Après Vente - constituée de la vente de pièces détachées et d'opérations de maintenance plus importantes -, représente environ 15 % de l'activité totale de MECATHERM, pour un parc de plus de 400 lignes de production installées à travers le monde.

Un développement sécurisé grâce à la propriété industrielle

La politique de développement de MECATHERM

La Recherche & Développement de la Société constitue depuis toujours le cœur de métier de MECATHERM.

Le développement continu de MECATHERM est essentiellement fondé sur un bureau d'études de Recherche & Développement performant qui innove en permanence afin de répondre, voire d'anticiper les demandes d'un marché en constante évolution dans un contexte mondial.

En 2008, l'activité Recherche & Développement s'articule essentiellement autour :

- Du nouveau projet phare de l'année 2008 : le « Four à huile » à étages et la cogénération
- Le développement du four DOUBLE ACTION opéré par la société GOUET
- Divers projets portant sur de nouvelles machines pour le farinage et pour le recyclage des graines et de la farine
- De travaux liés au nouveau bloc de façonnage pour dépose sur deux voies

Les nouveautés de Mecatherm en matière de R&D sont présentées régulièrement, lors des salons internationaux de boulangerie. Lors du salon EUROPAIN à Paris en avril 2008, l'exposition de la *TraDivider* en fonctionnement a été un franc succès. Nous avons été primés par les récompenses suivantes :

- * *Le Prix du Meilleur Procédé, décerné à la diviseuse TraDivider*
- * *Le Prix de la « meilleure animation » et de la meilleure « démonstration technique »*
- * *Le prix de l'Équipement : également décerné à la TraDivider*

La politique de propriété industrielle de MECATHERM

En matière de propriété industrielle, 6 familles de brevets déposés par MECATHERM (pour un total de 15 titres) sont actuellement en vigueur et portent sur les produits suivants :

- Le four cellulaire
- L'étireuse à cassettes
- Le four de boulangerie à convection de sole
- La sole pour four de boulangerie
- Le four à flux laminaire orienté
- La diviseuse volumétrique automatique à multi-pistons (La *TraDivider*)

MECATHERM protège également son portefeuille de marques :

- MECATHERM
- GOUET
- BBB (Bottom Bake Booster) ou ACS (Accélérateur de Cuisson sur Sole) qui concerne le principe de cuisson du four FTM

Le bureau de recherche et développement de MECATHERM est actif au niveau de la veille technologique, effectuée par des ingénieurs et techniciens qui assurent le suivi de ses brevets et marques.

SALTEL INDUSTRIES

FICHE D'IDENTITE

- **Adresse** : 12 Avenue de la Motte 35650 LE RHEU
 - **Nom du dirigeant** : Jean-Louis SALTEL
 - **Date de création** : 09 04 2004
 - **Forme juridique** : Société par actions simplifiée
 - **Chiffre d'affaires 2008** : 3.600.000 €
 - **Effectifs 2008** : 26
-

SALTEL INDUSTRIES intègre la dimension propriété industrielle dès l'amont de sa stratégie de recherche et développement et pilote avec rigueur les aspects liés à la confidentialité, la traçabilité, l'acquisition, la veille et la défense des droits.

Un domaine concurrentiel où la propriété industrielle est incontournable

Saltel Industries est spécialisée dans l'étude, la conception et le développement d'équipements pour l'extraction d'hydrocarbures. Il s'agit d'obturateurs gonflables (ou packers) et de flexibles haute pression et haute température, destinés à l'industrie pétrolière (à base d'élastomère). Ces produits de très haute technicité sont le résultat d'une recherche & d'un développement importants et ont fait l'objet de nombreux brevets. Certains produits sont utilisés lors des phases de forage des puits de pétrole et permettent de mesurer la porosité de la formation et donc de déterminer le niveau d'extraction le plus productif. D'autres produits sont utilisés pour colmater les fuites dans les puits de forages.

Une aventure familiale

Jean Louis SALTEL, Président de la SAS, bénéficie d'un parcours déjà réussi dans le développement de technologies dédiées à l'industrie pétrolière. Après une première entreprise créée et développée avec succès (Drillflex) puis revendue à Schlumberger, M. Saltel a créé en 2004 cette nouvelle entreprise. Le goût d'entreprendre réuni M. Jean-Louis SALTEL, le fondateur, et ses deux fils, tous deux ingénieurs et désormais impliqués dans le développement de l'entreprise.

Un développement rapide

Le chiffre d'affaires prévu en 2008 dépasse les 3600 000€ et a doublé durant cette dernière année. Il est réalisé quasi exclusivement à l'international. Les zones visées sont liées aux territoires qui font l'objet d'une exploitation pétrolière. 550.000€ de ressources ont été consacrées à la recherche en 2008 soit plus de 15% du chiffre d'affaires. Six ingénieurs chercheurs, soit presque 25% de son effectif, développent de nouvelles technologies. L'entreprise a fait passer ses effectifs de zéro à 26 personnes en 4 ans et demi (démarrage en 2004, 8 personnes en 2005, 14 personnes en 2006, 19 personnes en 2007 et 26 fin 2008).

Une pratique de la propriété industrielle déjà confirmée

Compte tenu de sa taille et eu égard à ses concurrents, SALTEL Industries n'aurait aucune chance de survie sans une stratégie de protection de ses innovations. Les trois gammes de produits commercialisés ou en développement font toutes l'objet d'une protection amont, permettant ainsi les nombreuses qualifications en laboratoire suivi de tests en vraie grandeur sur le terrain. La méthodologie retenue en matière de pilotage du processus d'innovation intègre fortement la dimension « Propriété intellectuelle ». Le recours au brevet est automatisé dès qu'il y a innovation technologique ou perfectionnement disposant d'un minimum de potentiel. Autour de ses technologies clés, SALTEL construit en « bouquets » son portefeuille de titres. 13 familles de brevets sont actuellement gérées par l'entreprise. Suivant les résultats du processus de faisabilité, le brevet est soit maintenu uniquement en France, soit étendu dans un nombre réduit de pays, soit protégé dans les principaux pays qui correspondent au marché de SALTEL. De surcroît SALTEL INDUSTRIES surveille activement les technologies développées par les compétiteurs et veille au respect de ses droits en matière de propriété industrielle.

LOOK CYCLE INTERNATIONAL



FICHE D'IDENTITE

- **Adresse** : 27 Rue du Docteur Leveille 58000 NEVERS
 - **Nom du dirigeant** : Dominique BERGIN, Président du conseil d'administration
 - **Date de création** : 1998
 - **Forme juridique** : SA à conseil d'administration
 - **Chiffre d'affaires 06/2008** : 30 074 K€
 - **Effectifs 2007** : 167
 - **Site internet** : www.lookcycle.com
-

“UNIQUE BIKE FOR UNIQUE PEOPLE”

Le slogan de LOOK traduit une réalité : LOOK est le leader mondial de la pédale automatique sur route.

C'est en 1951 que tout a commencé à Nevers. LOOK est à l'origine un fabricant de fixations de ski. Au début des années 1980, le concept de la fixation de ski est appliqué au cyclisme. A l'époque, tout le peloton roulait encore avec des cale-pieds. LOOK commercialise en 1984 la première pédale automatique avec laquelle Bernard Hinault remporte le tour de France 1985. Depuis lors, LOOK conservera son statut de leader mondial de la pédale automatique sur route. L'histoire s'accélère quand en 1989 le groupe Bernard Tapie – qui détenait depuis 1983 66% du capital de l'entreprise – cède ses actions à une société suisse qui vendra en 1994 le département fixations de ski au groupe Rossignol ; ceci consacra l'indépendance du secteur cycle, qui devient LOOK Cycle S.A. En 1998, Dominique Bergin rachète LOOK Cycle S.A. en s'associant avec les cadres dirigeants. C'est alors que la société prendra son nom actuel.

LOOK reste aujourd'hui une entreprise indépendante détenue à 80% par Dominique Bergin (PDG) et Thierry Fournier (DG), les autres 20% représentant l'actionariat salarié.

LOOK : recherche, innovation, brevet et croissance !

Thierry Fournier, Directeur Général en charge de la propriété industrielle chez Look, se plaît à le dire : « LOOK est né avec un brevet », brevet concernant la pédale automatique, très fort, et qui a permis de conserver un avantage concurrentiel pendant de nombreuses années. L'innovation est au cœur de l'entreprise : plus de la moitié des brevets ont été déposés depuis le rachat par Dominique Bergin et Thierry Fournier. Outre la pédale automatique, il faut citer parmi les innovations de LOOK le premier cadre carbone, sur lequel Greg Lemond remportera le tour de France en 1986, la première fourche 100% carbone en

1995, innovation qui allait sensiblement réduire le poids et rigidifier l'avant du vélo, en 2000 la première pédale carbone ergonomique suivie en 2004-2005 de la nouvelle pédale Kéo®; LOOK s'est également mis à l'heure des nanotechnologies avec le cadre 595, premier cadre de la gamme LOOK à utiliser des nanotubes. LOOK est associé à tous les grands noms du cyclisme et est l'entreprise qui détient le plus grand nombre de médailles obtenues au JO. Elle utilise les services de Laurent Jalabert qui après plus de cent victoires sur des vélos LOOK, intervient en tant que consultant depuis 2006.

Innovation mais aussi protection : la stratégie de LOOK illustre parfaitement le triptyque Innovation/Protection/Croissance. LOOK est en effet maintenant à la tête d'un portefeuille impressionnant de 167 brevets en vigueur, aussi bien en France qu'à l'international. 14 marques sont également protégées, sans oublier le design, qui a fait l'objet de 4 dépôts de Dessins et Modèles avec extension internationale.

L'esprit d'anticipation de l'entreprise pour s'adapter aux tendances du marché conduit le service recherche et développement à mener une veille technologique et commerciale réalisée en interne et en partenariat avec l'ARIST Bourgogne.

70 % du chiffre d'affaires réalisé à l'export

Cette stratégie innovation/protection est payante puisqu'en 9 ans, LOOK a presque triplé son chiffre d'affaires. Le CA réalisé au cours de l'exercice 2007-2008 est de 30 millions d'euros, dont 70% à l'export, les USA étant le premier marché (20%) devant l'Italie (19%) et l'Allemagne (10%).

L'effectif global des salariés du groupe est de 360 salariés, 150 personnes travaillant aujourd'hui au siège à Nevers, 200 sur le site de production en Tunisie (créé en 2001) et 10 aux USA ; la commercialisation des produits est réalisée par l'intermédiaire de distributeurs excepté en France où LOOK contrôle à 100% sa distribution et désormais aux USA depuis le 1^{er} juillet 2006.

Au total, le parcours de LOOK est la démonstration parfaite qu'une bonne politique propriété industrielle est souvent à l'origine d'une forte croissance de l'entreprise.



Université de Provence – Laboratoire de Neurosciences Intégratives et Adaptatives

FICHE D'IDENTITE

- **Adresse** : Centre Saint Charles Pôle 3C – Case B 3 Place Victor Hugo 13331 Marseille Cedex 03
 - **Nom du directeur** :
 - **Date de création** : 2000
 - **Forme juridique** : EPSCP
 - **Organismes de rattachement** : Université de Provence
 - **Effectifs 2007** : 54 statutaires
 - **Site internet** : www.univ-provence.fr
-

Activité :

Les axes de recherche scientifique du laboratoire sont centrés sur les thématiques du codage périphérique et de l'intégration de l'information sensorielle dans le cerveau, du contrôle et de la représentation du mouvement corporel, des mécanismes d'apprentissage et de mémorisation, ainsi que des grandes pathologies cérébrales et de la neuroplasticité cérébrale.

Principaux axes de recherche : 8 équipes de recherche

Les équipes de l'UMR 6149 orientent leurs recherches sur 8 principaux axes :

1. La perception et le contrôle du mouvement humain : responsable Jean Pierre ROLL
2. Le Neurodiagnostic : responsable Catherine RONIN
3. La neuroplasticité du vieillissement cognitif et des pathologies associées : responsable Béatrice ALESCIO - LAUTIER
4. La neurobiologie des processus mnésiques
5. La dynamique des fonctions vestibulaires : gènes, comportement, cognition
6. La neuroplasticité corticale
7. Les neurosciences théoriques et les systèmes complexes
8. Le développement et la pathologie de l'action

Trois équipes de l'UMR 6149 ont remarquablement valorisé leurs travaux de recherche par du transfert de technologies, au sein de leur laboratoire. Seules leurs trois activités de recherche seront succinctement développées.

Concernant **l'équipe de perception et de contrôle du mouvement humain**, la thématique concerne l'étude des déterminants neurosensoriels et cognitifs de la production, de la plasticité adaptative et de la représentation des actions humaines.

Les sensibilités corporelles notamment tactile et proprioceptive sont au centre des préoccupations du fait de leur contribution à tous les niveaux d'organisation de l'action. Les méthodes utilisées sont d'ordre cellulaire, comportemental, de modélisation et d'imagerie cérébrale fonctionnelle.

De son côté, **l'équipe Neurodiag** a pour objectif d'établir des dosages permettant de détecter les déficits cognitifs et attentionnels sur la base de prélèvements sanguins. Son savoir-faire repose sur sa maîtrise en glycoingénierie, et sur deux innovations de rupture protégées par des brevets internationaux. Pour exploiter l'innovation, l'équipe Neurodiag évolue vers la création d'entreprise. La spécificité méthodologique sera basée sur son expertise dans les immunodosages et dans les antigènes recombinants. Sa première activité sera d'identifier et de développer des neuromarqueurs sanguins.

Enfin, **l'équipe neuroplasticité du vieillissement cognitif et des pathologies associées** a pour vocation à caractériser les dysfonctionnements mnésiques au cours du vieillissement et dans les maladies neurodégénératives qui lui sont liées, comme la maladie d'Alzheimer.

Les études de l'équipe neuroplasticité sont réalisées sur l'homme, mais également sur l'animal. Elles sont menées en étroite synergie entre l'homme et l'animal, et appréhendent les mêmes modalités mnésiques et attentionnelles grâce à la mise au point réciproques des épreuves.

Cette synergie permet aux chercheurs de mieux comprendre la nature des déficits cognitifs liés à l'âge ou à la pathologie, de mettre en évidence les familles de gènes potentiellement associées à ces déficits ainsi que de proposer une stimulation cognitive adaptée.

Politique d'innovation et stratégie de propriété industrielle :

L'équipe de perception et de contrôle du mouvement humain a obtenu un important financement sur 24 mois dans le cadre de l'appel d'offre de l'ANR intitulée « Emergence et maturation de projets de biotechnologie et de technologies pour la santé ». Ce financement a permis au laboratoire de développer un nouveau type d'orthèse d'immobilisation à retour sensoriel : projet « Orthosens ».

Le projet « Orthosens » comprenait une politique de développement parallèle de la propriété industrielle. A cette fin, le service de valorisation de l'Université de Provence a pu obtenir du Conseil Scientifique et de l'ANR les financements nécessaires au dépôt d'un brevet français. L'extension de la protection du brevet à l'étranger est prévue pendant la durée du projet. De plus, le laboratoire a pour perspective de vendre les licences d'exploitations aux grands groupes industriels fabricants d'orthèses.

L'équipe Neurodiag a déposé deux brevets européens depuis 2005. Le brevet diagnostic décrit un procédé permettant de cribler des anticorps monoclonaux pour leur reconnaissance à l'égard d'antigènes variants dans leur glycosylation. Le brevet thérapeutique concerne la sialylation de glycoprotéines humaines recombinantes produites dans des cellules CHO.

La propriété industrielle a permis à l'équipe Neurodiag d'obtenir deux ANR INSERM pour établir les preuves de concept sur chacun de ses brevets :

- ANR INSERM Emergence et maturation des projets de biotechnologies 2006 – 2008
- ANR INSERM Emergence et maturation des projets de biotechnologies 2008 – 2010

Les financements obtenus ont permis de réaliser des études de faisabilité économique et de préparer l'exploitation sous forme de marques. La technologie protégée nécessite de créer une structure d'exploitation pour valoriser les produits ; le Professeur RONIN se propose de créer l'entreprise SiaMed'Xpress, qui a été lauréate du Concours de Création d'Entreprises

Technologiques Innovantes CCETI 2008, au titre d'Emergence. L'entreprise développera une plateforme technologique offrant aux fabricants la possibilité d'accéder et d'étendre cette technologie à une trentaine d'autres dosages dans les secteurs du diagnostic précoce, théranostic, neurodiagnostic et des biomarqueurs...

Pour terminer, **l'équipe neuroplasticité du vieillissement cognitif et des pathologies associées** a déposé un brevet en 2007. Ce brevet concerne la mise en adéquation des épreuves mnésiques avec l'état cognitif du sujet âgé pour obtenir des effets rééducateurs. On obtient un résultat par la réalisation d'un outil interactif et adaptatif permettant de réduire les capacités mnésiques des sujets âgés.

La propriété industrielle a permis la création d'une start up, l'entreprise Mind Autonomy Research, valorisant le brevet par un contrat de licence exclusif entre l'université et l'entreprise.

Les membres du jury national

INPI	Benoît Battistelli , Directeur général, Président du jury représenté par Martine Planche
MEDEF/COMIPI	Thierry Sueur , Président
ACFCI	Jean-François Bernardin , Président Représenté par Alain Khemili, animateur du pôle innovation
AFNOR	Olivier Peyrat , Directeur général représenté par Christine Kertesz, responsable de projet au Département développement de la Direction Normalisation
OSEO	Laure Reinhart , Directeur général délégué représentée par Béatrice Dubois, ingénieur propriété industrielle
Direction générale de la recherche et de l'innovation	Gilles Bloch , Directeur général Représenté par Laurence Hartmann, chargée de mission recherche partenariale
Direction générale des entreprises	Luc Rousseau , Directeur général représenté par Emma Delfau, chef de bureau de la propriété intellectuelle et de la qualité au SQUALPI
CGPME	Jean-François Roubaud , Président représenté par Dominique Broggio, juriste
CNCPI	Christian Derambure , Président représenté par Gérard Poulin, conseil en propriété industrielle, cabinet Brevallex
Croissance Plus	Frédéric Bedin , Président
Comité Richelieu	Thierry Gaiffe , Président représenté par Antonio Rodriguez, vice-président
Institut HEC Start Up	Frédéric Iselin , Directeur
Magazine L'Entreprise	Arnaud Le Gal , Directeur de la rédaction
Valéo	Thierry Morin , Président représenté par Monique Benoît, Directrice de la propriété industrielle
Nuxe – Lauréat 2007	Aliza Jabès , Présidente
Parrot – Lauréat 2007	Henri Seydoux , PDG

L'INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE EN BREF

Avec la mondialisation et l'accélération des échanges, la propriété industrielle devient de plus en plus stratégique. Elle est un véritable levier de compétitivité, une source de développement et de richesse pour les entreprises et l'économie. L'Institut national de la propriété industrielle, en délivrant des brevets, marques, dessins et modèles, protège et valorise l'innovation et permet aux entreprises de "grandir avec la propriété industrielle".

➤ **L'Institut traite chaque année environ 17 000 demandes de brevets, 74 000 demandes de marques et reçoit près de 70 000 dessins et modèles**

C'est au quotidien que chefs d'entreprise et innovateurs ont recours aux services de l'Institut. Ils s'adressent à l'INPI pour obtenir un brevet ou faire enregistrer une marque, ou encore pour protéger un dessin ou un modèle. L'Institut examine toutes les demandes selon la procédure propre à chaque titre. Il les publie ensuite dans les Bulletins officiels de la propriété industrielle (Bopi).

Les chefs d'entreprise et innovateurs peuvent aussi accéder, via l'INPI, aux procédures internationales et européennes de demandes de titre.

L'INPI modernise actuellement ses outils de gestion des procédures brevets, marques, dessins et modèles. D'ici 2008, les déposants pourront ainsi bénéficier de délais encore plus rapides et d'un accès permanent et sécurisé à leur dossier de procédure.

➤ **L'Institut forme et sensibilise tous les acteurs économiques aux questions de la propriété industrielle**

L'un des objectifs prioritaires de l'INPI est la formation et la sensibilisation à la propriété industrielle des PME et des milieux de la recherche, mais aussi des jeunes dès le secondaire, puis dans l'enseignement supérieur. Pour atteindre cet objectif, l'INPI met en place une série de programmes de formation et de sensibilisation pour l'ensemble de ces publics.

L'Institut renforce par ailleurs son action territoriale en mobilisant le réseau des partenaires de l'innovation et en organisant des actions communes et co-financées dans le cadre de conventions régionales.

Il développe également des actions de terrain, comme les "pré-diagnostics" de propriété industrielle auprès des PME qui ne connaissent pas encore la propriété industrielle.

➤ **L'INPI délivre toute l'information nécessaire à la pratique de la propriété industrielle**

Les bases de données sur les brevets, marques, dessins et modèles constituent pour une entreprise ou un chercheur une source d'information particulièrement utile pour connaître l'état de la technique dans son secteur d'activité ou se positionner par rapport à la concurrence. 3 300 000 brevets français européens et internationaux et 1 400 000 marques françaises, communautaires et internationales sont accessibles via l'INPI.

Son centre de documentation sur la propriété intellectuelle à Paris met à disposition d'un public spécialisé des publications sur la propriété industrielle et le droit d'auteur ainsi que la jurisprudence dans ce domaine.

L'Observatoire de la propriété intellectuelle de l'INPI a pour mission d'éclairer les enjeux économiques de la PI en produisant des statistiques et des études.

➤ L'INPI participe activement à la lutte contre la contrefaçon

La contrefaçon atteint aujourd'hui 10% du commerce mondial. En assurant le secrétariat général du Comité national anti-contrefaçon, l'INPI participe à la lutte contre ce fléau tant au niveau national qu'international.

Au plan national, l'Institut est un relais majeur de l'action du gouvernement pour sensibiliser les Français à la lutte contre la contrefaçon et la piraterie numérique. Il est également force de proposition dans l'aménagement du dispositif réglementaire et administratif anti-contrefaçon. Enfin, au plan international, il participe à un réseau d'une quarantaine d'experts qu'il co-anime avec la Direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE), aidant ainsi les pays sensibles à mettre en place un dispositif de lutte sur leur territoire.

➤ L'Institut renforce l'influence de la France dans le domaine du droit de la propriété industrielle

L'INPI organise régulièrement des réunions de concertation avec les milieux de l'entreprise pour identifier les intérêts français. Il contribue largement à la conception du droit national de la propriété industrielle en participant à la préparation et à la rédaction des projets de textes législatifs et réglementaires. Enfin, il représente la France dans les organisations internationales compétentes (Office européen des brevets, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Office de l'harmonisation dans le marché intérieur) et participe aux groupes d'experts au sein desquels s'élabore le droit international de la propriété industrielle.

A propos de l'INPI

Statut : établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

Budget : entièrement autofinancé, 191 millions d'euros en 2007.

Effectifs : 800 agents.

Siège à Paris et principaux établissements à Nanterre, Compiègne et Lille.

18 implantations régionales : Alsace (Strasbourg), Aquitaine (Bordeaux), Auvergne (Clermont-Ferrand), Basse-Normandie (Hérouville-Saint-Clair), Bourgogne (Dijon), Bretagne (Rennes), Ile-de-France (Paris), Languedoc-Roussillon (Montpellier), Lorraine (Nancy), Midi-Pyrénées (Toulouse), Nord-Pas de Calais (Lille), Pays de la Loire (Nantes), Provence-Alpes Côte d'Azur (Marseille, Sophia Antipolis), Rhône Alpes (Grenoble, Lyon et Saint Etienne), Antilles-Guyane (Guadeloupe).

4 représentations internationales : Amérique du Nord (Washington), Chine (Pékin), Maghreb (Rabat), Emirats Arabes Unis (Abou Dhabi).

www.inpi.fr 0 820 213 213 (0,09 € TTC/mn)



Voyage dans l'innovation :

le carnet INPI vu par *Thibierge & Comar*

En 1992, la naissance de *Thibierge & Comar*, petite entreprise parisienne de 8 personnes, marque surtout la naissance d'un métier qui manquait à une industrie très traditionnelle, celui de « créateur de papier ».

Conjuguant son audace créative à l'amour de la matière et le respect des savoir-faire, *Thibierge & Comar* donnera ainsi le jour à plusieurs papiers d'exception, dont le papier Cromático.

« Lors d'un voyage à Venise, au début des années 90, j'ai pu observer le travail des souffleurs de verre. J'ai admiré les couleurs du verre - opalescent, mat, sablé, très intenses. Et je me suis dit "c'est magnifique, il faut que l'on fasse cela en papier » raconte Emeric Thibierge.

Mais parce qu'une inspiration ne suffit pas, et qu'une idée nécessite souvent plusieurs années de développement technologique pour trouver sa traduction, la recherche a depuis toujours animé l'entreprise.

Les papetiers mettent ainsi au point un procédé unique, consistant à teinter le papier dans sa masse, au cœur de la fibre, sans aucun traitement chimique. Cromático propose ainsi des couleurs variées, intenses et d'une tenue remarquable. 100% recyclable, le produit est adapté aux différentes techniques d'impression mais permet aussi d'écrire.

En « créatrice de mode » du papier, la copie devient le lot quotidien de l'entreprise. Elle comprend très vite la nécessité de protéger ses créations et compte, après seulement une quinzaine d'années, 10 brevets et 18 marques et modèles déposés, dont l'utilisation et la valorisation sont récompensées en 2000 par un Trophée INPI de l'Innovation.

Aujourd'hui présent sur cinq continents, *Thibierge & Comar* réalise 80 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

En mettant la propriété industrielle au service de leur créativité, Emeric Thibierge a réussi à faire de leur entreprise une véritable « success story » en s'efforçant chaque jour d'allier innovation et qualité.

La remise nationale des Trophées INPI de l'Innovation 2008 : un événement éco-responsable

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI), établissement public sous la tutelle du ministère de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi, apporte sa contribution au développement durable et inscrit l'édition 2008 de ses Trophées de l'Innovation dans une démarche éco-responsable.

L'INPI a été attentif à l'intégration d'une responsabilité environnementale dans les divers aspects de la conception et de l'organisation des Trophées INPI de l'Innovation :

Dans la préparation de l'événement :

L'INPI a choisi une agence événementielle particulièrement sensible au développement durable : l'agence *Créaco*, dont le directeur Clément de Montbron a été l'initiateur et le directeur du premier salon grand public de l'environnement : *le Salon de l'environnement et du cadre de vie*.

Elle utilise au quotidien du papier recyclé et pratique la collecte sélective des déchets et la dématérialisation électronique.

Réduire le papier :

- création de documents électroniques plutôt que des versions papier (dossiers de candidature, règlement, invitation...),
- mise à disposition du dossier de presse sur clé USB recyclable, réduisant ainsi de près de 40 % l'impression de documents papier.

Limiter les déplacements :

- Réduction des émissions de CO2 en limitant les déplacements par coursier en privilégiant les téléchargements des documents de travail sur le serveur FTP de l'agence.
- Choix d'un lieu de réception pour cet événement : central et facile d'accès en transports en commun.
- Sensibilisation et information auprès des participants sur la prise des transports en commun et le co-voiturage pour se rendre au Pavillon Gabriel.

Privilégier le recyclable par le choix du cadeau remis aux participants : le carnet *Thibierge & Comar* est réalisé avec du papier 100 % recyclable et sans traitement chimique.

Lors de l'événement :

Economiser l'énergie par la gestion des ressources :

- utilisation d'éclairages à économie d'énergie de type LED dans les endroits éclairés longtemps ou en permanence.

- Utilisation de vidéos projecteurs moins « énergivores » et de projecteurs avec système en trichromie.

Eviter le gaspillage :

- Réutilisation de la scénographie mise en œuvre lors de l'édition précédente (Infodécor projeté sur Cyclorama).
- Suppression de piles dans les micros.
- Sensibilisation du traiteur sur la démarche éco-responsable : opter pour de la vaisselle lavable (les jetables incontournables seront triés en vue du recyclage), gérer au mieux les quantités pour éviter le gaspillage, suivre le rythme des saisons en ne proposant que des produits de saison, le bio est accessible sur de nombreux produits.

Préférer l'électronique :

- Pour l'accueil des invités : utilisation d'un ordinateur plutôt que des feuilles de présence papier,
- Pas de remise de badge systématique, mais uniquement pour les intervenants, pas ou peu de signalétique imprimée.

Après l'événement :

Malgré l'ensemble des actions menées, l'INPI est bien conscient de l'impact de l'événement sur l'environnement. Afin d'être totalement cohérent dans sa démarche, l'INPI a décidé de compenser les émissions de CO2 liées à l'organisation des Trophées de l'Innovation 2008 et ainsi de rendre le plus neutre possible son impact sur l'environnement.

A propos de l'INPI

Etablissement public sous la tutelle du ministère de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) délivre les brevets, marques, dessins et modèles et donne accès à toute l'information sur la propriété industrielle et les entreprises.

Il participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon.

Contacts :

INPI
Pascal CLAUDE
 01 53 04 57 14
pclaude@inpi.fr

Agence Créaco
Clément de MONTBRON
 01 49 65 68 71
cdm@creaco.com